

Cap-Santé, le 15 juillet 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf tenue le mercredi 15 juillet 2020 à 18 h 53, par visioconférence.

PRÉSENCES ET QUORUM

Le quorum étant constaté, la réunion est ouverte et présidée par M. Bernard Gaudreau, préfet et maire de la Ville de Neuville.

Sont présents, mesdames et messieurs les représentants suivants :

Ville de Cap-Santé, Michel Blackburn
Municipalité de Deschambault-Grondines, Gaston Arcand
Ville de Donnacona, Jean-Claude Léveillé
Ville de Lac-Sergent, Yves Bédard
Ville de Neuville, Marie-Michelle Pagé
Ville de Pont-Rouge, Ghislain Langlais
Ville de Portneuf, Mario Alain
Municipalité de Rivière-à-Pierre, Andrée St-Laurent
Municipalité de Saint-Alban, Deny Lépine
Ville de Saint-Basile, Guillaume Vézina
Municipalité de Saint-Casimir, Dominic Tessier Perry
Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, Raymond Francoeur
Municipalité de Saint-Gilbert, Léo Gignac
Municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf, Denis Langlois
Ville de St-Marc-des-Carières, Christina Perron
Ville de St-Raymond, Daniel Dion
Municipalité de Saint-Thuribe, Jacques Delisle

Sont également présents :

Josée Frenette, directrice générale et secrétaire-trésorière
Caroline D'Anjou, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe
Mathieu Fortier, directeur du Service de dév. économique par intérim
Jean Lessard, directeur du Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Absence :

Municipalité de Saint-Ubalde, Guy Germain

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2020
- 3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4. ADMINISTRATION DE LA MRC DE PORTNEUF**
 - 4.1 Liste des déboursés du 1^{er} au 30 juin 2020
- 5. ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS (TNO)**
 - 5.1 Réception d'une facture de la Municipalité de Rivière-à-Pierre pour un feu dans les TNO
- 6. SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME**
 - 6.1 Certificats de conformité au schéma d'aménagement et de développement (2 règlements)

- 7. SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE**
- 8. SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**
 - 8.1 Programme Mobilisation-Diversité – Autorisation de signature de la convention de modification à la convention d'aide financière
 - 8.2 Visages régionaux – Autorisation de signer un contrat
 - 8.3 Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC de Portneuf – Projets recommandés
 - 8.4 Fonds Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (COVID-19) – Projets recommandés
 - 8.5 Comité d'investissement commun (CIC) – Adoption des projets recommandés
- 9. DOSSIERS RÉGIONAUX**
 - 9.1 Affectation en prévision de réparations et de remplacement de pinces de désincarcération
- 10. RAPPORT DES COMITÉS ET COMMISSIONS**
- 11. AFFAIRES NOUVELLES ET INTERVENTIONS DES REPRÉSENTANTS**
- 12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. PROCHAINES RENCONTRES**
 - Comité de travail – le mercredi **19 août 2020** à 17 h 30
 - Conseil des représentants – le mercredi **19 août 2020** à 19 h
- 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CR 166-07-2020 Il est proposé par M. Michel Blackburn et résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JUIN 2020

CR 167-07-2020 CONSIDÉRANT que chaque membre du conseil de la MRC de Portneuf a reçu une copie du procès-verbal du 17 juin 2020 et renonce à sa lecture;

Il est proposé par M. Guillaume Vézina et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun sujet n'a été discuté.

4. ADMINISTRATION DE LA MRC DE PORTNEUF

4.1 LISTE DES DÉBOURSÉS DU 1^{ER} AU 30 JUIN 2020

CR 168-07-2020

CONSIDÉRANT que la liste des comptes des débours est déposée à chacun des membres du conseil et qu'elle se présente sommairement comme suit :

Dépenses de fonctionnement :	91 123,64 \$
Service de la paie :	292 924,02 \$
Programmes de rénovation domiciliaire :	42 273,00 \$
Immobilisations :	0 \$
Subventions/Ententes/Commandites/Aides financières :	
▪ Organismes régionaux :	7 004,96 \$
▪ Entente culturelle :	3 450,00 \$
▪ Entente agroalimentaire :	5 978,70 \$
▪ Programme d'aménagement durable des forêts :	15 485,00 \$
▪ Fonds local d'investissement (FLI) :	0 \$
▪ Fonds locaux de solidarité (FLS) :	0 \$
▪ Aide d'urgence aux PME (COVID-19) :	230 000,00 \$
Fonds de développement des territoires (FDT) :	
▪ Fonds de croissance :	40 500,00 \$
▪ Pacte rural & Fonds de soutien projets structurants :	20 000,00 \$
▪ Organismes régionaux :	0 \$
Fonds régions et ruralité (FRR) :	
▪ Entente CALQ :	10 000,00 \$
Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) :	
▪ Subventions :	50 000,00 \$
Baux :	0 \$
Territoires non organisés :	29 565,14 \$
GRAND TOTAL :	838 304,46 \$

CONSIDÉRANT que les membres du conseil de la MRC de Portneuf acceptent le rapport des dépenses du 1^{er} au 30 juin 2020;

Il est proposé par M. Daniel Dion et résolu :

QUE le conseil de la MRC de Portneuf approuve la liste des débours telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

À titre de secrétaire-trésorière de la MRC de Portneuf, je soussignée, Josée Frenette, atteste que la MRC dispose des sommes nécessaires pour acquitter les dépenses effectuées du 1^{er} au 30 juin 2020, et ce telles que présentées.

Josée Frenette, secrétaire-trésorière

5. ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS (TNO)

5.1 PAIEMENT D'UNE FACTURE DE LA MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-À-PIERRE POUR UNE INTERVENTION DE SON SERVICE INCENDIE DANS LES TNO

CR 169-07-2020

CONSIDÉRANT que le 23 mai 2020, le service de sécurité incendie de la Municipalité de Rivière-à-Pierre a été encodé par une centrale 9-1-1 afin de porter assistance à l'équipe de la SOPFEU dans le cadre d'un feu de forêt à l'ouest du lac de la Neige, dans les territoires non organisés (TNO);

CONSIDÉRANT que le chef incendie a avisé la directrice générale adjointe de la MRC de l'appel reçu et qu'une équipe de pompiers se dirigeaient vers l'incident afin de participer aux évacuations nécessaires et porter du support à la SOPFEU au besoin;

CONSIDÉRANT que le schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie ne prévoit aucune intervention dans les TNO;

CONSIDÉRANT que la MRC de Portneuf n'a aucune entente en vigueur avec un service de sécurité incendie pour la couverture des TNO;

CONSIDÉRANT que le conseil est d'avis que des lignes directrices claires doivent être établies afin d'éviter des imbroglios lors d'appels d'urgence avec la centrale 9-1-1;

Il est proposé par M. Raymond Francoeur et résolu :

QUE le conseil de la MRC autorise la directrice générale à payer la facture de la Municipalité de Rivière-à-Pierre au montant de 852,26 \$ à même le surplus libre des TNO;

QUE le comité de sécurité incendie soit mandaté afin d'analyser le dossier de la couverture de service en sécurité incendie dans les TNO et émette ses recommandations au conseil de la MRC lors d'un prochain comité de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

6.1 CERTIFICATS DE CONFORMITÉ AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (2 RÈGLEMENTS)

CR 170-07-2020

CONSIDÉRANT que les règlements ci-dessous ont été transmis à la MRC de Portneuf aux fins de conformité au schéma d'aménagement et de développement et d'approbation par son conseil :

- règlement numéro URB-20-04-127 modifiant le plan d'urbanisme numéro 14-200 de la Ville de Cap-Santé;
- règlement numéro URB-20-04-128 modifiant le règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme numéro 14-201, le règlement de zonage numéro 14-204 et le règlement relatif aux usages conditionnels numéro 14-206 de la Ville de Cap-Santé;

CONSIDÉRANT que le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, dans ses rapports d'analyse relatifs à la conformité au schéma d'aménagement et de développement, recommande d'approuver lesdits règlements;

Il est proposé par M. Ghislain Langlais et résolu :

QUE la MRC de Portneuf approuve les règlements ci-dessus mentionnés et autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière à émettre les certificats de conformité requis par la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

8.1 PROGRAMME MOBILISATION-DIVERSITÉ – AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE MODIFICATION À LA CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE

CR 171-07-2020

CONSIDÉRANT que le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration a mis en oeuvre le Programme Mobilisation-Diversité dont les objectifs sont énoncés au descriptif du programme;

CONSIDÉRANT que la MRC a autorisé la signature de la convention d'aide financière le 23 septembre 2019 en vertu du Programme Mobilisation-Diversité;

CONSIDÉRANT que le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration souhaite modifier la convention d'aide financière afin de prolonger sa durée pour qu'elle se termine le 30 septembre 2020 plutôt que le 31 mars 2020 et de permettre à la MRC de poursuivre, du 1^{er} avril au 30 septembre 2020, les initiatives, projets et interventions convenus;

Il est proposé par M. Gaston Arcand et résolu :

QUE le conseil de la MRC autorise le préfet à signer la convention de modification à la convention d'aide financière du Programme Mobilisation-Diversité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2 VISAGES RÉGIONAUX – AUTORISATION DE SIGNER UN CONTRAT

CR 172-07-2020

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a délégué à la MRC de Portneuf un fonds ayant pour objet de contribuer au dynamisme, à la vitalité, au développement, à l'essor et au rayonnement de la région de la Capitale-Nationale;

CONSIDÉRANT qu'une entente de délégation du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) a été signée le 20 août 2018, et ce pour une somme totale de 6 426 000 \$ d'ici 2022;

CONSIDÉRANT les sommes disponibles dans le FRCN en date de ce jour, et ce à hauteur de 366 277,33 \$;

CONSIDÉRANT que la commission du développement social et économique de la MRC de Portneuf a procédé à l'analyse d'un projet lors de sa rencontre du 8 juillet 2020;

CONSIDÉRANT que la commission du développement social et économique recommande au conseil de la MRC de Portneuf le projet présenté dans le tableau suivant :

Subvention					
# dossier	Promoteur	Nom du projet	Coût de projet	Municipalité	Montant recommandé
#4086	MRC de Portneuf	Création d'une marque territoriale	86 231,25 \$	MRC de Portneuf	86 231,25 \$
		TOTAL COÛT DU PROJET :	86 231,25 \$	TOTAL RECOMMANDÉ :	86 231,25 \$

Il est proposé par M. Michel Blackburn et résolu :

QUE le conseil de la MRC de Portneuf autorise la subvention telle que recommandée par la commission du développement social et économique de la MRC de Portneuf;

QUE le conseil de la MRC de Portneuf autorise M. Bernard Gaudreau, préfet, à signer au nom de la MRC de Portneuf le contrat lié au projet retenu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 FONDS DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS DE LA MRC DE PORTNEUF – PROJETS RECOMMANDÉS

CR 173-07-2020

CONSIDÉRANT que le Comité d'évaluation des projets (CEP) a procédé à l'analyse de projets reçus lors de sa réunion tenue le 6 juillet 2020;

CONSIDÉRANT que le Comité d'évaluation des projets recommande au conseil de la MRC de Portneuf les projets présentés ci-après :

Volet local					
# de dossier	Nom du promoteur	Nom du projet	Coût de projet admissible	Montant demandé/ admissible	Montant recommandé
PSL 2020-01	Ville de Lac-Sergent	Projet de sentier d'hébertisme – phase 1	34 000 \$	15 000 \$	15 000 \$
				15 000 \$	
PSL 2020-02	Ville de Donnacona	Centre aquatique – volet multimédia	37 828 \$	15 000 \$	15 000 \$
				15 000 \$	
PSL 2020-03	Ville de Portneuf	Amélioration de l'offre du Centre Ski-Neuf	26 500 \$	9 000 \$	9 000 \$
				9 000 \$	

Volet territorial					
# de dossier	Nom du promoteur	Nom du projet	Coût de projet admissible	Montant demandé/ admissible	Montant recommandé
PST 2020-01	Groupe TAQ	Étude de faisabilité et de marché pour le projet « Ma serre à moi »	57 487 \$	30 000 \$	25 000 \$
				30 000 \$	
PST 2020-02	Municipalité de Rivière-à-Pierre	Amélioration du site des Chutes de la Marmite (accueil et sentier)	70 826 \$	30 000 \$	30 000 \$
				30 000 \$	

Il est proposé par M. Guillaume Vézina et résolu :

QUE le conseil de la MRC de Portneuf autorise les contributions non remboursables telles que recommandées par le Comité d'évaluation des projets;

QUE le conseil de la MRC de Portneuf autorise M. Bernard Gaudreau, préfet, à signer au nom de la MRC de Portneuf les protocoles d'entente liés aux projets retenus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4 FONDS AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (COVID-19) – PROJETS RECOMMANDÉS

CR 174-07-2020

CONSIDÉRANT que la MRC a adopté une résolution le 22 avril 2020 (CR 099-04-2020) annonçant la signature d'une entente avec le ministère de l'Économie et de l'Innovation permettant d'avoir accès à un fonds d'urgence en contexte de pandémie pouvant totaliser 1 169 636 \$;

CONSIDÉRANT que le conseil a mandaté, dans cette même résolution, la commission du développement social et économique afin de valider les travaux d'analyse du Service de développement économique et faire des recommandations d'investissement au conseil;

CONSIDÉRANT que la commission a procédé à une sixième séance de validation des analyses le 8 juillet 2020;

Il est proposé par M. Jean-Claude Léveillé et résolu :

QUE le conseil de la MRC de Portneuf entérine le financement des dossiers recommandés par la commission du développement social et économique :

N° dossier	Montant octroyé
2126-COV	20 000 \$
3155-COV	12 000 \$

QUE le conseil autorise le Service de développement économique à octroyer des moratoires de remboursement pouvant varier de 3 à 12 mois selon les particularités de chaque dossier;

QUE le conseil de la MRC de Portneuf autorise M. Bernard Gaudreau, préfet, à signer au nom de la MRC de Portneuf les conventions de financement dans le cadre du fonds Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (COVID-19).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.5 COMITÉ D'INVESTISSEMENT COMMUN (CIC) – ADOPTION DES PROJETS RECOMMANDÉS

CR 175-07-2020

CONSIDÉRANT que la MRC a adopté une résolution le 15 juillet 2015 (CR 175-07-2015) annonçant la mise en place d'un nouveau Service de développement économique au sein de la MRC;

CONSIDÉRANT que le 9 décembre 2015, le comité d'investissement commun (CIC) du CLD de Portneuf a été reconduit à la MRC de Portneuf aux fins d'analyse du financement des projets d'entreprise;

CONSIDÉRANT que le transfert de responsabilité de la gestion commune FLI/FLS à la MRC de Portneuf est dicté par une entente de gestion;

CONSIDÉRANT que dans l'entente de gestion le CIC est décisionnel quant à toutes les décisions dans le cadre des demandes de financement présentées audit comité;

Il est proposé par M. Jacques Delisle et résolu :

QUE le conseil de la MRC de Portneuf entérine le financement des dossiers présentés au CIC du 14 juillet 2020, soit :

# dossier	Montant octroyé	Fonds	Description du volet
#07-20-3204 La Baigneuse	10 000 \$	FSE volet 1	Soutien à la création d'une nouvelle entreprise
#07-20-4072 Ferme apicole Moscaïque	15 000 \$	FSE volet 8	Soutien aux entreprises pour des projets d'expansion
#07-20-4078 Meubles Sélection Perron	3 000 \$	FSE volet 6	Soutien aux entreprises en matière de technologie de l'information (TI)
#07-20-4079 Ferme Bio-Dé-Ly enr.	15 000 \$	FSE volet 8	Soutien aux entreprises pour des projets d'expansion
#07-20-4077 Yvan Bédard	3 000 \$	FSE volet 6	Soutien aux entreprises en matière de technologie de l'information (TI)
#07-20-4080 Comptoir Carvi	5 000 \$	FSE volet 1	Soutien à la création d'une nouvelle entreprise

QUE le conseil de la MRC de Portneuf autorise M. Bernard Gaudreau, préfet, à signer au nom de la MRC de Portneuf les conventions et offres de financement en rapport avec les financements octroyés par le CIC.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. DOSSIERS RÉGIONAUX

9.1 AFFECTATION EN PRÉVISION DE RÉPARATIONS ET DE REMPLACEMENT DE PINCES DE DÉSINCARCÉRATION

CR 176-07-2020

CONSIDÉRANT que lors de la confection du budget 2019, il était prévu de former plusieurs pompiers pour l'utilisation des pinces de désincarcération et qu'une somme de 29 000 \$ avait été inscrite au budget;

CONSIDÉRANT que des formations ont eu lieu et le mandataire des formations, le Centre de formation incendie de Portneuf, a déposé une demande de subvention de 19 477,25 \$ au volet 3 et le ministère de la Sécurité publique a autorisé le versement d'une aide de 17 242,61 \$, somme qui était inconnue au moment de préparer le budget 2020;

CONSIDÉRANT qu'il n'y aura pas de formation pour l'utilisation des pinces de désincarcération en 2020;

CONSIDÉRANT que la nouvelle entente pour l'utilisation des pinces de désincarcération vient agrandir le parc d'immobilisations à entretenir par l'ajout d'un équipement, soit celui de la Ville de Pont-Rouge;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil trouvent opportun d'affecter des sommes afin de créer une réserve d'urgence pour bris et remplacement des pinces de désincarcération;

Il est proposé par M. Deny Lépine et résolu :

QUE le conseil autorise l'affectation d'un montant de 17 242,61 \$ afin de créer une réserve pour l'entretien futur des pinces de désincarcération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. RAPPORT DES COMITÉS ET COMMISSIONS

COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
Une rencontre de la commission a eu lieu dans la semaine du 6 juillet. Plus de précisions sont à venir concernant les dossiers actuellement en analyse.

COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

Une rencontre a eu lieu le 8 juillet dernier afin d'analyser les demandes reçues dans le cadre du Fonds de la région de la Capitale-Nationale et du fonds Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (COVID-19) et dont les recommandations ont été présentées dans le cadre de la présente réunion.

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

Aucune rencontre de la commission n'a eu lieu.

COMMISSION DE L'ADMINISTRATION

Aucune rencontre de la commission n'a eu lieu.

COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

Une rencontre du comité a eu lieu le 25 juin dernier. Le rapport annuel des activités de la SQ y a été présenté et sera disponible sous peu sur le site Web de la MRC. La mise en effectif des quatre cadets sur le territoire et l'affichage de la Loi encadrant le cannabis dans les lieux publics sont des sujets qui ont aussi été traités lors de cette rencontre.

COMITÉ DE SÉCURITÉ INCENDIE

Aucune rencontre du comité n'a eu lieu.

TRANSPORT RÉGIONAL

Aucune rencontre n'a eu lieu.

RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF (RRGMRP)

Aucune rencontre n'a eu lieu.

FORUM DES ÉLUS DE LA CAPITALE-NATIONALE

Les membres du Forum des élus ont été invités à assister à une conférence de presse concernant la bonification des services et des infrastructures de transport en commun dans la couronne périphérique de la Ville de Québec par le Réseau de transport de la Capitale (RTC).

11. AFFAIRES NOUVELLES ET INTERVENTIONS DES REPRÉSENTANTS

M. Raymond Francoeur invite la population à assister au premier ciné-parc en plein air de la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne qui aura lieu le 16 juillet prochain au coût de 10 \$ par voiture.

12. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun sujet n'a été discuté.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CR 177-07-2020

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19 h 15 sur la proposition de M. Raymond Francoeur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le préfet,

La secrétaire-trésorière,

Bernard Gaudreau

Josée Frenette